

SYNDICALISTES DEBOUT !



#RETRAITES • BILLET • VENDREDI 20 JAN. 2023

N°22

Retraite des femmes ? Encore frappée d'infériorité !

1 509 € brut - 1 400 € net =

Le montant mensuel moyen de la pension des retraités – avec l'éventuelle majoration pour trois enfants ou plus (Drees).

40 % - La pension des femmes est inférieure de 40 % à celle des hommes en 2020 :

- 1 154 € brut pour les femmes
- 1 931 € brut pour les hommes.

Pourquoi ?

Salaire - les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes, selon l'Insee.

Plus diplômées, pourtant – Les femmes sont plus diplômées : 54,2 % des 25-34 ans ont terminé avec succès des études supérieures, selon Eurostat, contre 46 % des hommes.

Congé parental - Le fossé entre pension des femmes et des hommes est creusé par les carrières hachées par les congés parentaux, qui impactent la durée de cotisation.

Le gouvernement promet de traiter certaines périodes

de congé parental. Faut voir sur texte...

Décote - Les femmes qui n'ont pas pu cotiser assez longtemps sont frappées d'une minoration de leur pension jusqu'à l'âge de 67 ans.

Plus tard - Les femmes liquident leurs droits à la retraite en moyenne 7 mois après les hommes : 62,7 ans contre 62 ans pour les hommes.

Plus court - Les carrières des femmes restent plus courtes que celles des hommes, : 2,1 ans pour la génération 1950 par exemple.

L'augmentation du nombre de trimestres nécessaires, de 167 à 172 en 2027, accroît cette difficulté, la pension étant à l'image de la carrière..

Santé - Les femmes qui passent par l'inactivité professionnelle font face à des difficultés économiques qui débouchent sur des inégalités de santé (Ined).



#É-NOR-ME !

Plus de 2 millions le 19 janvier !
Une mobilisation gigantesque pour défendre nos retraites.
Le 31 janvier, nouvel appel...
élargissons la mobilisation.